



Budget primitif 2023

Avec des finances solides, le Département de l'Aube prêt à relever les défis d'avenir

Grâce à des finances saines qui permettent d'agir dans tous les domaines, le budget 2023 se positionne dans la continuité du mandat : solide et responsable.

Avec un autofinancement, certes en diminution, mais satisfaisant, et un faible endettement, le Département conserve une forte capacité d'action.

Celle-ci lui permet de :

- renforcer particulièrement son soutien aux publics les plus en difficulté
- poursuivre ses grands chantiers (CIME, EPF ...)
- maintenir un programme de soutien ambitieux et d'investissement pour équiper le territoire et accompagner les partenaires que sont les communes, les intercommunalités et les associations.

Toutefois, la collectivité reste vigilante. Elle envisage, pour la première fois depuis 2016, d'avoir recourt à l'emprunt pour équilibrer son budget. En effet, le Département n'échappe pas aux conséquences de l'inflation et subit une hausse significative de ses dépenses de fonctionnement.

Fort de ces constats, le Département se prépare, avec des actions concrètes, à relever et répondre aux défis d'avenir en matière de :

- protection des populations (santé, vieillissement, pouvoir d'achat...)
- transition énergétique et environnementale.

Objectif : rester un pilier essentiel au territoire et à ses habitants dans ce contexte global d'incertitude (répercussions de la crise sanitaire, guerre en Ukraine, inflation, choc énergétique).

Sommaire

Les clés du budget 2023 du Département : des moyens financiers consolidésp.4

- Un endettement faible
- Des recettes aléatoires
- Toujours un haut niveau d'investissement
- Les grands investissements du Département
- Le Département, partenaire incontournable de l'initiative locale
- Le Département, partenaire indéfectible des associations
- Les 3 premiers postes du budget 2023

Les solidarités humaines : toujours plus proches des Aubeoisp.10

- Protéger et garantir l'égalité des chances des plus jeunes
- Soutenir les étudiants
- Faciliter le retour à l'emploi
- Renforcer les aides au logement des personnes défavorisées
- Préserver l'autonomie dans les situations de handicap et de grand âge
- Travailler sur les grands enjeux

L'accompagnement des projets et des initiatives sur le territoire aubeois au nom de l'attractivitép.13

- Restructurer et entretenir les collèges publics de l'Aube
- Achever les grands chantiers : CIME et extension de l'EPF
- De nouveaux projets sur les rails en 2023
- Soutenir la transition énergétique et environnementale
- Favoriser la culture et le tourisme
- Investir dans la voirie départementale
- Accompagner les missions des sapeurs-pompiers

1| Les clés du budget 2023 du Département : des moyens financiers consolidés

Le budget 2023 du Département de l'Aube s'élève à **435 millions d'euros (M€)** :

- 105 M€ d'investissement (25 %) — dont 4,7 M€ de remboursement du capital de la dette,
- 330 M€ de fonctionnement (75 %).

Un budget en hausse de 5,74 % par rapport à 2022, soit une progression de 23,7 M€.

Il se caractérise par :

- **le maintien d'un haut volume d'investissement** afin de poursuivre et achever les grands projets lancés en tout domaine, mais aussi maintenir le soutien en faveur des communes et des intercommunalités,
- **le renforcement des moyens dans le domaine des solidarités humaines** pour
 - > accompagner la mise en œuvre des accords sur les carrières au sein des Etablissements, services sociaux et médico-sociaux (ESSMS),
 - > soutenir la restructuration de ces établissements,
 - > accroître les interventions en faveur des publics fragiles, en particulier l'accompagnement du vieillissement, l'insertion ou dans le domaine de la santé.
- **la progression des charges de personnel départemental** en raison de
 - > création de postes pour faire face à l'important plan de charge de la collectivité,
 - > mise en application des mesures gouvernementales de revalorisation indiciaire et catégorielle,

L'autofinancement (c'est-à-dire l'excédent entre les recettes et les dépenses de fonctionnement pouvant être affecté à l'investissement) **est estimé à 27,6 M€**. Il est en diminution de 4,4 M€ par rapport au budget primitif (BP) 2022.

■ Un endettement faible

53 M€ en 2017, 45 M€ en 2018, 36 M€ en 2019, 28 M€ en 2020, la dette est maîtrisée. En 2022, elle est passée sous la barre symbolique des 20 M€.

En 2023 :

- **le remboursement en capital est de seulement 3,5 M€ ;**
- le stock de la dette par habitant s'élève à 65,32 €, contre 540 € en moyenne dans les Départements de taille comparable (strate 250 000 – 500 000 hab.) ;
- le délai de désendettement de l'Aube est inférieur à une année (contre 5 années en moyenne dans les Départements de taille comparable).

Malgré un contexte difficile, le Département maintient une gestion rigoureuse de son budget. Toutefois, pour soutenir l'effort d'investissement et assumer des dépenses de fonctionnement qui augmentent significativement, un emprunt est envisagé pour la première fois depuis 2016 : 59 M€ sont ainsi inscrits pour équilibrer le budget. Son montant sera déterminé lors du compte administratif.

■ Des recettes aléatoires

Depuis 2021, le Département ne perçoit plus la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), transférée aux communes. Privé de toute autonomie fiscale, le Département est tributaire des dotations et compensations décidées par l'État.

Quant aux produits de la fiscalité indirecte — droits de mutation à titre onéreux (DMTO) sur les transactions immobilières, fraction de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) — ils sont étroitement dépendants de la conjoncture économique et du marché de l'immobilier.

■ Toujours un haut niveau d'investissement

En 2023, le Département compte investir près de 101,5 M€.

Un haut niveau de dépenses qui traduit une volonté politique de poursuivre la dynamique de financement des programmes liés à l'entretien des équipements départementaux, intégrant la maîtrise énergétique, comme la voirie, les collèges, les équipements sportifs et culturels, tout en soutenant résolument les projets structurants développés sur le territoire. Et ce malgré un contexte toujours plus compliqué et incertain (effets de la crise sanitaire, inflation, guerre en Ukraine).

Les crédits d'investissement (101,5 M€) se répartissent pour :

- **70 % en dépenses d'équipement** (études, acquisitions et travaux) **et aménagement de zones,**
- **25 % en subventions et fonds de concours** versés à des tiers, principalement aux communes et structures intercommunales.
- **5 % en divers.**

Ces investissements améliorent la qualité de vie des Aubois, renforcent l'attractivité de l'Aube, assurent la dynamique des entreprises du BTP et créent de l'emploi en générant des activités nouvelles.

Grands projets du Département en cours : restructuration de collèges (Sainte-Savine, Bouilly et Nogent-sur-Seine), extension de l'école d'ingénieurs EPF, construction d'un centre médico-social à La Chapelle-Saint-Luc, achèvement du Complexe international multisport-escalade (Cime), travaux de rénovation énergétique à l'Université de technologie de Troyes (UTT), création d'aires de covoiturage, etc.

Projets nouveaux du Département : étude pour la rénovation des collèges de Ervy-le-Chatel, Arcis-sur-Aube, Bouilly, Méry-sur-Seine ainsi qu'à la cité scolaire de Bar-sur-Aube, voies vertes Dienville/Montier-en-Der et Crancey/Nogent-sur-Seine, doublement de la rocade RN77/RD971, étude de rénovation de la Maison du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient (PNRFO), requalification du Centre sportif de l'Aube, etc.

En plus de l'aide financière aux équipements de proximité des communes, le Département continue de financer des projets structurants initiés par les territoires.

■ Les grands investissements du Département

	Autorisation de programme (solde en cours)	Crédits de paiement 2023
Projets en cours		
Collèges <ul style="list-style-type: none"> • Restructurations ou travaux majeurs à l'étude à Sainte-Savine, Méry-sur-Seine, Bouilly, Arcis-sur-Aube, Aix-en-Othe, etc. 	57,85 M€	5,24 M€
Enseignement supérieur , à la Technopole de l'Aube <ul style="list-style-type: none"> • Construction ESTP • Extension des locaux de l'EPF • Travaux de rénovation énergétique de l'UTT 	0,23 M€ 6,45 M€ 1,8 M€	0,23 M€ 5,5 M€ 1,8 M€
Équipements sportifs <ul style="list-style-type: none"> • Base nautique à Mathaux • Cime - complexe international multisport-escalade • Restructuration/entretien du Centre sportif de l'Aube 	0,05 M€ 10,44M€ 1,7 M€	0,05 M€ 9,14 M€ 1,4 M€
Mobilités <ul style="list-style-type: none"> • Voirie • Électrification de la ligne SNCF n° 4 • Aires de covoiturage • Centre routier de Vendevre-sur-Barse 	16,92 M€ 8,20 M€ 0,3 M€ 1,39 M€	9,05 M€ 1,8 M€ 0,3 M€ 1 M€
Sapeurs-pompiers <ul style="list-style-type: none"> • Rénovation de l'Etat-major SDIS • Plan échelles 	6 M€ 0,5 M	2 M€ 0,5 M€
Social <ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un centre médico-social (La Chapelle-St-Luc) • Restructuration d'établissements médico-sociaux pour personnes handicapées • Réhabilitation d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) • Accessibilité des bâtiments départementaux 	4,52 M€ 3,85 M€ 3 M€ 4,56 M€	3,2 M€ 2,25 M€ 0,3 M€ 1 M€
Sites culturels <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de la Cité du vitrail (Troyes) • Restauration de la chapelle d'Avallieur 	0,8 M€ 1,37 M€	0,8 M€ 0,3 M€
Sites touristiques du littoral des lacs <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement structurant des bords des lacs • Réaménagement de la Maison du Parc (Piney) • Liaisons cyclables (Dienville/Montier-en-Der, Crancey/Nogent/Seine) 	16,66 M€ 7,45 M€ 0,35 M€	1,5 M€ 0,3 M€ 0,2 M€

■ Le Département, partenaire incontournable de l'initiative locale

En 2023, le Conseil départemental de l'Aube maintient son **concours à l'investissement des collectivités : 26,5 M€, soit plus de 25 % des crédits d'investissement.**

Ces subventions sont la traduction des valeurs sur lesquelles le Conseil départemental fonde son action : proximité, partenariat, confiance, équilibre du territoire.

En 2023, le Conseil départemental cofinance, entre autres :

1. de nombreux équipements de proximité, à hauteur de 3,5 M€

1,6 M€ pour les équipements sportifs et socio-culturels, 1 M€ pour les constructions et grosses réparations scolaires, 0,85 M€ pour restaurer le patrimoine historique...

2. des projets structurants des territoires, à hauteur de 10 M€

En 2017, le Département a décidé de mettre en place le Plan de soutien aux projets structurants des territoires afin d'apporter son concours à des projets portés par les communes, des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et des associations.

Depuis, près de 59 M€ d'aides ont été votés à ce titre engageant 169 projets qui représentent plus de 171 M€ d'investissements au total (hors FTTH « *Fiber to the home* » : + 7,1 M€).

En 2022, 31 dossiers ont été subventionnés dans ce cadre pour un montant global de 18,5 M€.

Les réalisations répondent à des besoins de la vie courante (maisons de santé pluridisciplinaires, terrains synthétiques, acquisition-aménagement de friches industrielles, structure pour la petite enfance, etc.) ou préservent le développement futur (acquisitions de réserves foncières).

3. des projets pertinents ne relevant d'aucun dispositif d'aide départementale

En 2022, cette ligne de crédit spécifique a permis d'accompagner les territoires pour réaliser 85 projets, soit un montant de 3 M€ : acquisition de défibrillateurs, acquisition/aménagements de locaux (inter)communaux, etc.

Cette enveloppe est pérennisée et abondée de 1,5 M€.

4. le logement social locatif

Afin de revitaliser les centres-bourgs et de rééquilibrer l'offre de logement sur le territoire aubois, le Département souhaite soutenir la construction ou l'acquisition et l'amélioration de logements locatifs sociaux.

En 2023, 400 000 € y seront consacrés.

■ Le Département, partenaire indéfectible des associations

Le Département accentue son soutien aux associations : il alloue en 2023 **4 M€ de subventions (contre 2,7 M€ en 2022)**, participant ainsi au maintien et à la vitalité des associations, acteurs de l'animation locale et du maintien du lien social.

Il soutient notamment l'investissement des associations à hauteur de 745 000 €.

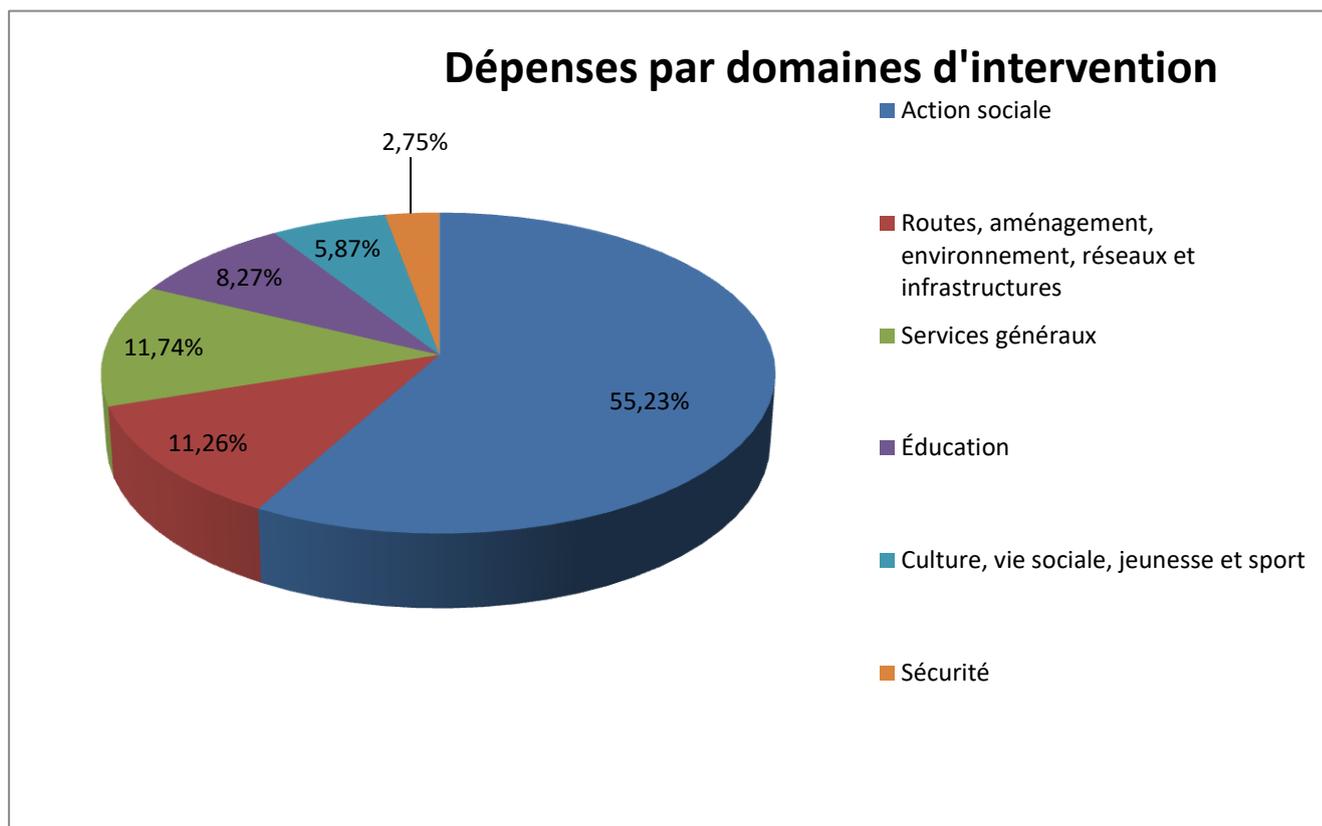
Une autre manière de contribuer à un meilleur fonctionnement des associations et à un développement de leurs activités — ce qui les rend moins dépendantes des fonds publics pour le fonctionnement.

■ Les 3 premiers postes* du budget 2023

- Action sociale	241,6 M€
- Routes, aménagement, environnement, réseaux et infrastructures	49,2 M€
- Éducation	36,2 M€

* hors services généraux

Avec un budget de 437,4 M€ pour 2023, le Département intervient dans nombreux domaines :



Le Département en action...

2| Les solidarités humaines :

toujours plus proches des Aubeois

En 2023, le Département consacre près de 241,6 M€ (frais de personnel inclus), soit plus de la moitié de son budget, aux actions sociales. Un budget en nette augmentation par rapport à 2022 : 227 M€.

Les actions sociales du Département s'exercent :

- **au bénéfice de tous**, et notamment envers les plus fragiles (enfants, personnes âgées, personnes handicapées, parents isolés, personnes sans emploi ou tirant un revenu limité de leur activité) ;
- **au plus près des usagers** (7 circonscriptions offrant 64 points d'accueil avec la coopération des communes).

Ces actions se traduisent par quelques **3 200 emplois dans le domaine médico-social**, financés de manière directe ou indirecte par le Département.

■ Protéger et garantir l'égalité des chances des plus jeunes

1000 premiers jours

En matière d'enfance, le Département décline sur le territoire **la stratégie des 1000 premiers jours** qui vise à accompagner tous les parents et assurer l'égalité des chances dès la naissance.

Des actions prioritaires s'organisent :

- Création de Maisons de 1000 jours ;
- améliorer l'offre de prévention des PMI (entretiens prénataux, bilan de santé, visite à domicile, consultation infantile...),
- développer des actions nouvelles (permanence dans les maternités, soutien et de préparation à la parentalité, éveil des enfants...),

Protection de l'enfance

Avec 2 044 informations entrantes en 2022, la Cellule de recueil des informations préoccupantes (Crip) est toujours plus sollicitée : ces informations ont donné lieu à 281 décisions administratives et 502 décisions judiciaires.

Par ailleurs, le Département continue d'assumer ses obligations en matière d'accueil des Mineurs non accompagnés (MNA).

Pour permettre au Centre départemental de l'enfance de faire face à l'accroissement du nombre d'enfants accueillis, son budget augmente de 4 % : 12,5 M€.

Au regard de ces besoins grandissants, **le Département souhaite continuer à diversifier les placements de la protection de l'enfance** : Centre départemental de l'enfance (CDE), établissements de protection gérés par des associations, mais aussi placements hors les murs (PHOM) et accueils de jour.

250 000 euros sont inscrits pour soutenir des projets d'investissement dans des établissements de protection de l'enfance.

■ Soutenir les étudiants

Pour la première fois, le montant alloué pour **les bourses départementales d'études dépasse la barre symbolique des 500 000 €**. L'ambition est clairement d'aider le plus possible de jeunes à poursuivre des études supérieures.

En 2022, 1 122 bourses ont été attribuées pour 486 300 € ; soit une moyenne de 433 € par bénéficiaires.

■ Faciliter le retour à l'emploi

Pour faciliter l'insertion des bénéficiaires du RSA dans le retour à l'emploi, le Département s'engage, à travers sa feuille de route, à :

- **accompagner les bénéficiaires,**
- **soutenir les entreprises dans leur recrutement,**
- **lever les freins socio-professionnels** (faciliter la garde d'enfants, la mobilité ou encore la maîtrise de la langue...).

En 2023, 8 M€ devraient être dépensés pour l'insertion professionnelle.

■ Renforcer les aides au logement des personnes défavorisées

Les aides au maintien dans le logement ont été fortement sollicitées en 2022 : 2 230 dossiers traités pour 1 915 aides accordées, soit un montant de 573 627 €.

Pour mieux accompagner les personnes défavorisées, le Département, avec ses partenaires, **renforce le budget du Fonds de solidarité pour le logement (FSL) de 1 M€**. Le FSL doit servir à aider les ménages les plus en difficulté, notamment pour le paiement des factures énergétiques.

■ Préserver l'autonomie dans les situations de handicap et de grand âge

Handicap

En matière de handicap, le Département applique les axes de sa feuille de route en faveur des personnes handicapées (44 M€) :

- **favoriser une vie autonome et à domicile** : au-delà des prestations d'aide et d'accompagnement à domicile versées (13 M€ inscrits pour 2023), une aide financière est proposée pour l'amélioration de l'habitat et/ou des véhicules. Depuis fin 2021, le Département a également conventionné avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) pour faciliter l'habitat inclusif (un habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale) ;
- **encourager les formules d'accueil alternatives et innovantes à la prise en charge en établissement** : accueil de jour (63 places), accueil familial (48 places) ;
- **soutenir les structures d'hébergement** : poursuivre la transformation de l'offre d'hébergement des 19 structures aubois (480 places) afin de mieux prendre en compte les parcours de vie.

Grand âge

Alors que depuis 2017, la part des seniors de plus de 65 ans augmente inexorablement, un programme départemental en faveur des personnes âgées est aussi décliné pour 53 M€ de crédits.

Pour améliorer le quotidien des personnes âgées, des mesures concrètes sont prises :

- **la priorité donnée au maintien à domicile** : offrir des services de qualité qui couvrent l'ensemble du territoire et qui sont bien identifiés par les bénéficiaires, privilégier l'habitat inclusif ;
- **le soutien précoce à la prévention de la perte de l'autonomie** : amélioration de l'habitat (Allocation personnalisée d'autonomie (APA), diagnostics ergo thérapeutiques) ;
- **la reconnaissance et le soutien des aidants** : accueil de jour, dispositif de relayage qui offre des heures de présence auprès de la personne en perte d'autonomie ;
- **la lutte contre l'isolement.**

Adapter les aides

Enfin, pour rendre plus performants les dispositifs d'aide sociale en faveur des personnes âgées et en situation de handicap, le Département vote une adaptation. Cette modification concerne :

- personnes âgées : les modalités de calcul des plafonds de l'APA, du droit au répit de l'aidant familial, des frais d'hébergement...
- personnes handicapées : la suppression de participation financière ou de surcoût.

■ Travailler sur les grands enjeux

Des grands enjeux sont aussi à l'étude au sein du pôle des Solidarités :

- **un observatoire social départemental,**
- **une stratégie départementale en matière de santé, en complément du soutien aux investissements,**
- **un plan pour accompagner la transition des établissements des secteurs de l'enfance, du handicap et de la vieillesse.**

3| **L'accompagnement des projets et des initiatives sur le territoire auboisi au nom de l'attractivité**

■ Restructurer et entretenir les collèges publics de l'Aube

Paul-Langevin (Sainte-Savine) : Le collège Paul-Langevin va faire l'objet d'une reconstruction totale. La procédure de désignation du maître d'œuvre est lancée en 2023 pour un début de travaux envisagé en 2025.

Jean-Jaurès (Nogent-sur-Seine) et Pierre-Labonde (Méry-sur-Seine) : Ces deux collèges ont connu leur dernière réhabilitation en 1994 et 1995. Ils ne répondent plus aujourd'hui aux besoins des usagers en termes de fonctionnalité, sécurité, qualité de vie... L'année 2023 sera consacrée à des études et à l'élaboration du programme.

Max-Hutin (Bouilly) : Sur la base d'un audit énergétique réalisé en 2021, ce collège doit connaître cette année une rénovation dans ce domaine (chaufferie, isolation par l'extérieur).

Gaston-Bachelard (Bar-sur-Aube) : La Cité Bachelard bénéficie cette année de nombreux travaux de rénovation (réfection des sanitaires, de l'escalier extérieur, remise en peinture, remplacement de menuiserie...). L'aménagement d'un internat d'excellence pour les collégiens devrait être engagé en 2023.

La Voie chatelaine (Arcis-sur-Aube) : Alors que certains bâtiments sont inutilisés et que par ailleurs des besoins de salles ont été identifiés (foyer, salle polyvalente, salle d'étude, salle d'archive), il est prévu de repenser complètement le bâti.

■ Achever les grands chantiers : CIME et extension de l'EPF

Construction de la CIME

Concernant **la Cime** — complexe international multisport-escalade —, le chantier progresse normalement. La livraison est prévue au 2^e trimestre 2023. Le projet bénéficie d'une subvention de la Région Grand-Est (3,84 M€, soit 20 % du coût HT de 19,2 M€).

Extension de l'EPF

Le chantier se poursuit. La livraison est prévue à l'été 2023.

Coût de l'opération : 10 M€.

Financement :

- Département : 5,950 M€ hors foncier et coût maîtrise d'ouvrage
- Région Grand Est : 2,250 M€
- Troyes Champagne Métropole : 1,8 M€

■ De nouveaux projets sur les rails en 2023

Littoral de Mesnil-St-Père

Après trois années d'étude, le Département de l'Aube a présenté son projet de requalification du front de lac à Mesnil-St-Père, et plus particulièrement la 1^{ère} phase (stationnement à l'entrée de Mesnil-St-Père, côté village).

Un projet qui doit fluidifier et sécuriser la circulation, redonner de la place à la nature, et offrir une meilleure qualité de service aux usagers et aux touristes.

Les travaux de cette première phase démarrent en 2023.

CMS à La Chapelle-Saint-Luc

Alors qu'il est très fréquenté, aussi bien téléphoniquement que physiquement, l'actuel bâtiment du Centre médico-social (CMS) de La Chapelle-Saint-Luc ne correspond plus aux attentes des usagers et des professionnels. Les études pour la construction d'un nouveau bâtiment ont pris du retard. Toutefois, le démarrage des travaux est prévu pour mars 2023.

Le nouveau bâtiment de 1 334 m² sera situé au cœur du quartier Chantereigne, sur un terrain de 5 500 m² acheté par le Département pour l'occasion.

Coût de l'opération : 4 M€ HT entièrement financés par le Département de l'Aube.

■ Soutenir la transition énergétique et environnementale

Bâtiments départementaux : lancement d'opérations de rénovation énergétique en fonction des diagnostics réalisés, y compris auprès des gendarmeries et de l'Auberge de jeunesse (propriété du Département) ; déploiement d'étude en vue de productions énergétiques sur certains sites départementaux.

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux : lancement d'une étude prospective d'ampleur pour mettre en place un plan de soutien pour faciliter la transition énergétique des bâtiments de ses partenaires.

Habitat des particuliers : programme de soutien aux opérations de rénovation et amélioration de l'habitat des Auboisiens en fonction des ressources du foyer en complément des aides de l'Agence nationale de l'habitat (dispositif en cours d'étude).

Mobilité : poursuite de l'étude des axes de voies douces ; soutien au court-voiturage (Karos) et développement des aires de covoiturage ; remise à niveau de 2 lignes de fret sur les tronçons de Coolus à Lyères et de Troyes à Polisot pour limiter les transports routiers, soutien à la mobilité inclusive.

Forêt et espaces naturels sensibles : mise en place d'un dispositif de soutien au regroupement de parcelles.

Eau : dans le cadre du programme départemental en faveur de l'eau, le Département accompagne les acteurs du territoire dans leur recherche de solution au long cours face aux grands changements climatiques : 200 000 € sont inscrits pour soutenir le SDDEA dans la mise en œuvre de la « Stratégie 2100 ».

■ Favoriser la culture et le tourisme

Cité du Vitrail

Inaugurée en décembre 2022, la Cité du vitrail est désormais entrée en phase de fonctionnement. Le Département poursuit son accompagnement pour :

- mettre en place des expositions temporaires (à venir : Tad Waldman et Francis Chigot),
- tenir le programme annuel de valorisation scientifique et culturelle : conférences, week-end des techniques, visites guidées, ateliers pédagogiques...,
- développer la Route du vitrail,
- soutenir la visibilité de la Cité du vitrail qui reste encore à affirmer.

La commanderie templière d'Avalleur,

Site culturel et touristique majeur de l'Aube, Avalleur sera de nouveau ouvert en saison (mai-octobre 2023).

Outre les animations et événements habituels (conférences, concerts, ateliers, Cluedo géant et fête médiévale), le programme sera renforcé d'un nouveau marché des artisans et producteurs locaux, ainsi que d'une deuxième édition pour le trail « L'Aube des Templiers ». Le Département poursuivra également sa politique d'ameublement du corps des logis ainsi que l'accueil de fouilles archéologiques (juin 2023).

La programmation culturelle 2023

2023 renoue avec les expositions portées par le Département : le service valorisation culturelle propose ainsi l'exposition « Châteaux de l'Aube ».

Au programme également : une Olympiade culturelle qui consiste à accueillir des manifestations sportives au cœur de sites culturels.

L'Agence départementale du tourisme de l'Aube

Mettant à profit l'ensemble de ces thématiques culturelles, l'Agence départementale du tourisme de l'Aube (ADT), forte d'un budget de 1,5 M€ en 2023, compte poursuivre sa reconquête des touristes. 2022 s'étant révélée une année de rebond qui reste néanmoins, aux deux tiers d'une fréquentation normale.

Le maître mot reste la co-construction, avec les partenaires du territoire, d'une offre qui correspond aux nouvelles attentes (respect de l'environnement, reconnexion à la nature, découverte sans stress...) : programme « Do-it », étiquette environnementale et parcours prestataires ART Grand-Est, concours d'idées...

■ Investir dans la voirie départementale

En 2023, le Département consacre 34, 2 M€ à l'entretien de son réseau routier, composé de 4 500 km de routes départementales.

Outre les programmes traditionnels (enduits/enrobés, renouvellement de la signalisation, etc.), citons :

- des travaux (étanchéité, joints de chaussée, maçonnerie, peinture) sur des ouvrages d'art : la reconstruction de l'encorbellement du pont d'Herbisse à Arcis-sur-Aube sur la D 98 (200 000 €) ; deux ponts à Troyes sur la D 610 (140 000 €) ... ;
- des aménagements de giratoires : à Nogent-sur-Seine, au croisement de la RD 951 et RD 40 (125 000 €)... ;

- Le renforcement des routes départementales : la RD 54 à Nogent-sur-Seine (1 916 000 €), la RD 660 à St-Benoit-sur-Seine (473 000 €)... ;
- la poursuite des constructions d'aires de covoiturage (Ville-sous-la-Ferté) ;
- des études : réalisation de voies vertes (liaisons cyclables entre Dienville et Montier-en-Der et entre Crancey et Nogent-sur-Seine) ;
- l'aménagement du centre routier de Vendevre-sur-Barse, démarré au 2^e trimestre 2022 (livraison attendue à l'été 2023), pour un coût de 1,85 M€ HT.

■ Accompagner les missions des sapeurs-pompiers

La contribution globale du Département à la sécurité civile s'élève à 12,1 M€, en 2023 : 8,3 M€ de contribution au fonctionnement (+ 5 % par rapport à 2022), 0,6 M€ pour l'allocation de vétérance versée aux anciens pompiers volontaires de corps de première intervention, et 3,2 M€ au titre de l'investissement (plan échelles, plan bâtementaire, agrandissement de l'état-major).

L'Aube compte plus de 2 500 sapeurs-pompiers. Le Sdis gère 155 professionnels, 961 sapeurs-pompiers volontaires (SPV) du corps départemental. S'y ajoutent 1 436 sapeurs-pompiers volontaires des corps communaux de première intervention. Les SPV représentent 94 % des effectifs, contre 78 % au niveau national.